



Lettre d'information mensuelle

Réseau Régional SUD
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Produisons notre énergie renouvelable citoyenne !



Collectivités et citoyens acteurs de la transition énergétique

Lettre d'information n°23 - Octobre 2021

Toute l'actualité des projets citoyens d'EnR en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bonjour à toutes et à tous,

En cette période dynamique et riche en changements, nous sommes toujours aussi heureux de vous accompagner et de répondre à vos nombreux questionnements. Motivés pour aider à la réalisation de vos projets, le mois d'octobre nous a poussé à nous interroger face au changement, notamment suite à la publication du nouvel arrêté tarifaire. Ce mois-ci, nous nous sommes aussi intéressés aux diverses manières de développer encore plus les énergies renouvelables citoyennes.

La lettre de ce mois relate le positionnement d'Énergie Partagée vis-à-vis du nouvel arrêté tarifaire, réalise un état des lieux des actions menées au niveau régional et fait le point sur les évènements à venir.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez que nous vous accompagnions dans votre projet d'ENR citoyen, ou simplement que nous le valorisons !



Vincent Baggioni

Animateur régional - PACA
(prioritairement sur le **84, 04 et 05**)
vincent.baggioni@energie-partagee.org
07 69 70 89 33



Alice Alessandri

Animatrice régionale - PACA
(prioritairement sur le **06, 83 et 13**)
alice.alessandri@energie-partagee.org
06 47 66 29 75

JOURNÉE RÉGIONALE



Le 3 décembre 2021, Énergie Partagée PACA organise la **journée régionale photovoltaïque (PV)**, l'occasion de discuter et de partager autour des différentes manières de mener vos projets, de la manière qui vous convient et qui vous ressemble.

Ainsi, venez rencontrer les acteurs de la filière, prêts à vous conseiller, à répondre à vos questions et à vous partager leur expérience !

N'oubliez pas de vous inscrire :

Inscription gratuite mais obligatoire

La programme attire l'attention cette année sur la **mobilisation du foncier**, enjeu capital dans la réalisation des projets.

Le matin, des tables rondes couvriront les différentes thématiques que soulèvent les enjeux fonciers dans les projets PV. Le midi apportera un moment d'échanges informels autour d'un repas offert par Énergie Partagée.

L'après-midi, les ateliers permettront d'approfondir les sujets qui vous intéressent (foncier des zones industrielles, autoconsommation collective, groupes citoyens, foncier au sol).

INAUGURATIONS À VENIR



Le **10 novembre 2021 à 10h** aura lieu l'inauguration des panneaux solaires installés sur les toits de l'école du Petit Lac, par Sereny Calas à Cabriès.

L'occasion de vous renseigner sur l'autoconsommation collective, les communautés d'énergie et les objectifs poursuivis par SerenySun.

Le **6 novembre 2021 à 15h30** aura lieu l'inauguration des **112 panneaux installés sur le toit de la bergerie de la Sagne (06)** par PEP2A.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour échanger avec les bénévoles, vous renseigner sur ce projet, vous informer sur les énergies renouvelables citoyennes, et profiter du grand air !

Programme



INAUGURATION À LA DÉVIATION



Le 22 octobre dernier, Énergie Partagée a participé à l'**inauguration des panneaux photovoltaïques installés par Massilia Sun System (MSS) à la Déviation**, un lieu résidentiel culturel et artistique situé à l'Estaque. Les participants ont visité le site et observé l'installation qui permettra une production d'électricité de 38 MWh/an.

L'installateur des panneaux, la ville de Marseille, la Métropole et la Région ont manifesté leur soutien à ce projet par leur présence. Nous les en remercions.

La soirée a été rythmée par de nombreux échanges, par la prise de parole des acteurs concernés, ainsi que par la dégustation d'un repas préparé par le Présage au four solaire, et tout ceci en musique !

La question du développement des énergies renouvelables citoyennes sur le territoire a alors été abordée de manière festive au sein de cette soirée qui nous a tous remplis d'espoir.

Le projet

Article

ARRETE TARIFAIRE DU 6 OCTOBRE 2021



Le très attendu arrêté tarifaire du 06 octobre 2021 a enfin été publié au journal officiel. Conformément à son objectif principal, il facilite l'installation de panneaux photovoltaïques sur grandes toitures. Ainsi, il étend à 500 kWc le guichet ouvert (seuil en dessous duquel les installations pourront bénéficier de l'obligation d'achat et des tarifs réglementés).

Jusqu'à présent, le seuil était fixé à 100 kWc. Cet arrêté multiplie donc par 5 la puissance maximale éligible au tarif d'achat garanti de l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques sur bâtiment sans avoir à passer par la procédure de l'appel d'offre.

Néanmoins, cet arrêté pose de sérieux problème au développement des projets citoyens. En particulier, l'article 13, en application d'un règlement européen, **interdit le cumul des aides d'Etat (tarif d'achat réglementé), avec d'autres aides financières locales, régionales, nationales et européennes.**

Pour les projets d'EnR citoyens qui sont souvent en dessous du seuil des 500 kWc, ces aides sont une nécessité. **Une telle mesure empêche aux collectivités d'apporter leur soutien à des projets menés par leurs propres habitants et aux "retombées économiques locales bien réelles".**

Énergie partagée a donc publié une tribune visant à mettre en lumière cette atteinte portée aux projets citoyens, et à éclairer sur les alternatives qu'aurait pu explorer le gouvernement. Notre équipe recherche ainsi les solutions juridiques et techniques qui permettront de pallier à ce manque de subventions. Nous vous ferons part des avancées sur ce sujet crucial à notre mouvement.

Tribune Energie Partagée

Position du Syndicat des ENR

VISITE AVEC SUN AGRI



Dans le cadre d'une série de visites visant à comprendre les enjeux de l'agrivoltaïsme, le 8 octobre dernier Énergie Partagée a visité le domaine viticole expérimental de Piolenc. Ce terrain est mis à disposition de Sun'Agri par la Chambre d'Agriculture du Vaucluse, et les expérimentations sont réalisées en partenariat avec des programmes de recherche de l'INRAE (un organisme de recherche spécialisé dans l'agriculture) qui existent depuis 2007.

Cette expérimentation sur des cépages de grenache permet depuis 2019 de collecter des données et de les analyser, en comparaison avec une zone témoin juste à côté, sans panneaux. Les premiers résultats montrent jusqu'à 4° de moins en été sous la structure, des épisodes de gels évités en hivers et moins d'évapotranspiration, ce qui permet de décaler l'irrigation de presque 15 jours et donne des raisins qui ont un taux d'acidité et de sucre moins élevés. Les panneaux, si ils sont à plat, couvrent 60% de la surface. Mais leur orientation est calculée et programmée pour répondre aux besoins de croissance de la plante, en fonction de l'heure et de la saison, tout en garantissant un rendement minimum de production. Ces programmes sont en amélioration continue de manière à anticiper au mieux les aléas météo, et permettent de lisser le rendement agricole.

La philosophie de Sun Agri est d'accompagner les agriculteurs face aux nouveaux enjeux générés par le réchauffement climatique, tout en évitant la spéculation foncière nous a expliqué Anne-Lise Salomé, responsable des relations institutionnelles chez Sun'Agri. La production d'énergie ne se fait donc jamais au détriment des besoins des plantes et les panneaux photovoltaïques ont avant tout un rôle protecteur. Ainsi, **ce type de projets est uniquement développé sur des exploitations "en souffrance" (stress hydrique)**, qui nécessitent d'être protégées du soleil et de trop fortes températures.

Aujourd'hui plusieurs grand projets ont déjà vu le jour, sur minimum 2 à 5 hectares : Sunagri propose sa solution de monitoring à des agriculteurs qui ont prévu de replanter toute une parcelle, et qui ont les moyens d'investir ou de co-investir dans ces structures. Ils signent alors un bail de 30 ans avec la SPV créée pour l'occasion. Ces structures sont aujourd'hui qualifiées comme des ombrières de parking, qui nécessitent un permis de construire, mais pas d'étude d'impact, et heureusement nous dit Anne-Lise Salomé, car leur durée n'est pas compatible avec les enjeux de plantation de l'exploitant agricole.

Sun'Agri : domaine expérimental de Piolenc

ÉNERGIE PARTAGÉE Y ÉTAIT

Ce mois-ci, Energie Partagée a continué à diffuser son message sur deux évènements au coeur de Marseille : le **salon anti-gaspi** et la **semaine de la végétalisation**.

A l'occasion de la semaine de la végétalisation, le collectif Marseille en transition a identifié plusieurs thèmes et permis à de nombreux acteurs de la transition écologique de venir présenter leur spécificité. Accompagnés de Massilia Sun System, nous avons ainsi pu continuer à communiquer et informer sur les énergies renouvelables citoyennes.



Le salon antigaspi quant à lui était l'occasion de sensibiliser aux ENRC dans le cadre d'un table ronde sur la transition énergétique, aux côtés de GRDF et de l'ALEC.

Salon antigaspi



AGENDA
N'oubliez pas de noter ces dates !

NOVEMBRE

Tout le mois de novembre : mois de l'économie sociale et solidaire organisé par la CRESS

Du 8 au 15 novembre : semaine de la finance solidaire organisée par le réseau FAIR

Le 17 novembre (toute la journée) et le 26 novembre (matin) : formation à l'attention des nouveaux arrivants : spécificité des projets d'énergie renouvelable citoyenne, modèle économique des grappes pv ...

Le mercredi 24 novembre : visite agrivoltaïsme à la Crau, chez Anthony Fremiot.

Semaine de la finance solidaire

Mois de l'économie sociale et solidaire

DECEMBRE

Le mercredi 1 et jeudi 2 décembre : Conférence en ligne, le photovoltaïque dans la ville de demain (urbanisme, technologies, mécanismes de soutien) Energie Partagée est adhérent à l'OFATE et peut donc faire bénéficier de la gratuité à ses adhérents. Si vous êtes adhérents à Energie Partagée et intéressés par la conférence, n'hésitez pas à nous contacter pour pouvoir participer **gratuitement** !

Le vendredi 3 décembre : Journée régionale de l'énergie citoyenne à Leluc. Possibilité de s'inscrire - voir ci dessus.



Et pour finir... C'est bon à savoir !

Le futur du mix énergétique français

Alors que le gouvernement et le Président de la République ne cessent d'affirmer que la France ne peut se passer d'une relance nucléaire, RTE a publié une étude permettant d'apporter des réflexions supplémentaires sur cette question. En effet, dans son étude sur "**Les futurs énergétiques 2050**", RTE développe six trajectoires, dont trois tendent vers un mix énergétique 100% renouvelable.

Une telle trajectoire est en effet pleine de bon sens, les ENR générant de nombreux effets positifs au sein des territoires.

Cependant, le simple développement des énergies renouvelables n'est pas suffisante et doit être accompagnée d'une réduction de nos consommations énergétiques.. Atteindre cette neutralité carbone par un scénario 100% renouvelable n'est pas envisageable si nous maintenons nos modes de consommations actuels. La **sobriété** est une nécessité.

"Futurs énergétiques 2050" - résumé RTE



Considérant l'urgence de la situation climatique, de nombreux acteurs encouragent à sortir de la traditionnelle opposition entre énergie nucléaire et énergies renouvelables.

Ainsi, dans quelle mesure ces deux filières peuvent-elles trouver une place appropriée au sein du mix énergétique français ? La filière nucléaire est-elle prête à progressivement s'effacer, pour laisser la filière renouvelable se développer avec cohérence et efficacité ?

Avec toutes ces données en tête, un vrai débat doit être mené sur la question.

Analyse Réseau Action Climat

Replay conférence de presse RTE

2èmes Assises des énergies renouvelables citoyennes



Energie Partagée co-organise une **rencontre nationale sur les ENRC, à Nantes, le 8 novembre**.

Plusieurs tables rondes alimentées de témoignages seront l'occasion d'aborder de nombreux sujets.

Programme & Inscription

Le premier concours de cuisine solaire a eu lieu à Marseille !

Le 25 septembre dernier, le restaurant solaire Le Présage, l'Université d'Aix Marseille, Polytech-Marseille et l'association les festins Photoniques ont lancé la première édition de ce concours ouvert à tous les passionnés de cuisine.

Malgré une météo capricieuse qui a poussé les participants à innover et adapter leurs recettes, le soleil a finalement fait une apparition dans l'après-midi, permettant à ces derniers de cuire leurs plats.



En espérant encore plus de participants lors de la prochaine édition en 2022 !

Article

Le scénario Négawatt 2022



Ce scénario - qui s'appuie sur la sobriété, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables - permettrait ainsi d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, en s'appuyant à 96% sur les énergies renouvelables.

Article

Synthèse du scénario négawatt

Le 26 octobre dernier, Negawatt a présenté son scénario pour 2022. Grâce à l'expertise de praticiens de terrain, Négawatt esquisse des propositions répondant au mieux aux enjeux de transition. Le scénario englobe différents grands thèmes, tels que la mobilité, le 100% renouvelable, la décentralisation, les logements... Ainsi, il dépeint des changements sociétaux permettant de vivre dans le respect des limites physiques de la Terre.

A l'approche des élections présidentielles et législatives, et alors que l'Etat vient d'être condamné pour "carences fautes" dans la lutte contre le réchauffement climatique, de telles propositions doivent être étudiées et prises en considération avec le plus grand sérieux.

Les 10 mesures du gouvernement pour accélérer le développement du photovoltaïque

A l'occasion du déplacement de la ministre de la transition écologique à Trappes, un **plan d'action pour accélérer le développement du photovoltaïque a été publié**.

Nécessaire pour atteindre les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie, ce plan devrait permettre à la filière de connaître un véritable essor.

C'est en tout cas ce qu'espère le gouvernement, qui prévoit une **multiplication par 7 de la puissance installée actuelle**.



Ce plan permet ainsi d'aborder **4 grandes thématiques** :

- Faciliter le développement du photovoltaïque dans les zones présentant le moins d'enjeux environnementaux.
- Mobiliser de nouvelles surfaces tout en minimisant les impacts environnementaux

- Simplifier les procédures administratives pour les projets présentant le moins d'impacts sur les sols
- Accompagner les acteurs de la filière

L'énergie solaire : environnementale, et sociale !



L'association a lancé son appel à projet pour 2021.

Jusqu'au 7 janvier 2022, les acteurs du logement social peuvent candidater, et ainsi faire bénéficier leurs locataires du dispositif développé par Sol Solidaire.

C'est 500 logements sociaux qui vont être équipés de panneaux photovoltaïques grâce à Sol Solidaire. En plus de produire une énergie renouvelable, ce dispositif permettra d'abaisser la facture d'électricité des ménages les plus modestes logeant dans ces bâtiments. Les locataires verront leur facture réduite jusqu'à 20%.

Cette initiative démontre que l'utilisation de l'énergie solaire peut répondre à une multitude de problématiques, tant écologiques que sociales.

Article

Les rencontres Eco-construction et rénovation du 4 au 6 novembre



Tables d'échanges, conférences et stands sur les thèmes de : Conception - Réalisation - Énergies - Rénovations. **Pensez à vous inscrire ! Inscription gratuite, mais obligatoire.**

Les 4 - 5 - 6 novembre, à Gardanne.

Rencontrez les professionnels de l'éco-construction et de la rénovation ainsi que les conseillers de la Maison Energie Habitat Climat et de l'ALEC Métropole Marseillaise qui répondront à toutes les questions relatives à votre projet.

Il reste des places !

Se former à la pose de panneaux photovoltaïques à Marseille



A la suite de cette formation, ils pourront directement intégrer la filière photovoltaïque. A savoir que 80% des personnes formées ont été recrutées les années précédentes.

A partir du 15 novembre, BAO formation, Dualsun et Engie proposent une formation de 3 mois pour apprendre la pose de panneaux photovoltaïques. Ainsi, c'est 12 personnes en recherches d'emplois qui pourront acquérir de véritables compétences au sein de ce secteur en plein essor.

Article



Vous pouvez [vous désabonner](#) de cette lettre d'information ou [modifier vos préférences](#) pour toutes les communications d'Énergie Partagée.

Cette lettre d'information est réalisée grâce au soutien de nos partenaires et dans le cadre du CPER :

Financé dans le cadre du CPER

